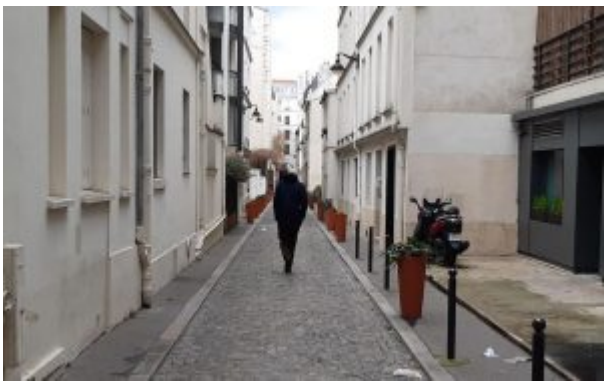
Paris : Adama S., 24 ans, jugé pour avoir violé une étudiante américaine sur le palier d'un immeuble

16/03/2021 à 10h06



C'était sa première fois et c'était un viol. Un crime sordide survenu en février 2019 sur le palier d'un immeuble, en plein Paris. Pendant toute l'instruction, les enquêteurs ont essayé de comprendre ce qui s'était passé dans la tête d'Adama S. cette nuit-là.

« Inhibé », « timide », « mutique », le jeune homme, âgé aujourd'hui de 24 ans, a fini du bout des lèvres par lâcher quelques phrases. « J'essayais d'avoir une relation avec elle. Je ne savais pas comment faire, elle m'a rien dit. » Et de murmurer qu'il n'avait « jamais vu le sexe d'une femme de [sa] vie ».

Deux ans après les faits, Adama S. est jugé à partir de ce mardi, et jusqu'à vendredi, devant la cour d'assises de Paris. Il est accusé de viol sur personne vulnérable, sa victime étant en état d'ébriété très avancé au moment des faits. Il encourt vingt ans de réclusion criminelle.

(…)

Après avoir été entendue par les enquêteurs, J. a pris

aussitôt l’avion pour rentrer aux Etats-Unis, traumatisée par ce qu’elle a vécu. « Elle est totalement cassée, soupire son avocat. Elle n’est pas en capacité d’assister au procès. Elle n’est même pas dans un esprit de vengeance mais cherche juste à comprendre. »

Le Parisien

Merci à **Bernard**